

SONDAGE DANS LE TELL D'APAMEE, SYRIE (1974)

4. ANALYSE SEDIMENTOLOGIQUE

par

Madame S. ALEXANDRE-PYRE

Service de Géographie Physique, Université de Liège

Les méthodes utilisées dans ces analyses ont été présentées dans D. COLLON, Cl. et M. OTTE, et A. ZAQZOUQ, 1975, annexe 3 : «Le contexte sédimentologique». Chaque échantillon a fait l'objet d'une analyse granulométrique dont le résultat est figuré sur les graphiques cumulatifs (Fig. 8 à 11). Quelques commentaires quant à l'origine possible de ces dépôts sont présentés ci-dessous.

7001 — (Coupe nord n° 20) = couche V.

80 % de cailloux et graviers

11 % de sables

9 % d'éléments inférieurs à 60 microns

Les cailloutis sont bien *émoussés*.

On peut postuler une origine *fluviale* (terrasse).

Le classement est très bon dans la fraction grossière.

7002 — (Coupe nord n° 6) = couche III.

Classement extrêmement mauvais :

17 % de graviers

28 % de sables

18 % de limon

— d'argile

Couche certainement remaniée (ne présente aucun caractère qui permettrait d'identifier un processus naturel).

7003 — (Coupe nord n° 12) = couche V.

Classement meilleur dans la fraction grossière (éléments supérieurs à 3000 microns).

Mauvais classement dans le reste de la courbe. Peut-être dû à une mise en place sans grand déplacement et dépôt en vrac (écoulement boueux en climat semi-aride?).

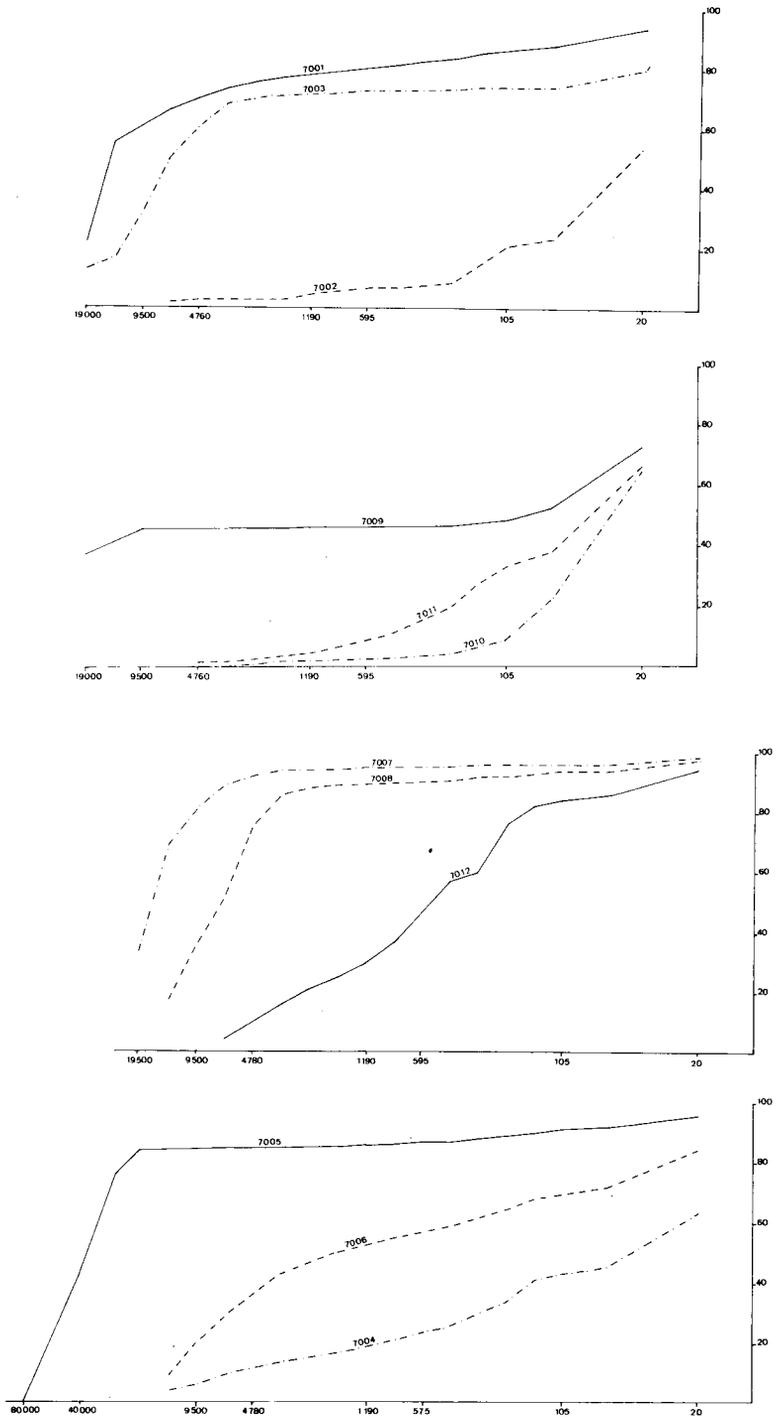


FIG. 8 à 11. — Granulométrie des sédiments exprimée en courbes cumulatives.

7004 — (Coupe est n° 12) = Couche V, partim.

La disposition en fines strates peut être due à un dépôt fluviatile. La richesse en humus peut s'expliquer par une sédimentation en eau calme (marécages).

7005 et 7006 — (Coupe est n° 13 et 10) = couche V, partim.

Couches et poches caillouteuses. Une grande partie du sédiment (94 %) est comprise dans la fraction supérieure à 1000 microns. La courbe granulométrique montre un excellent classement de ce sédiment, nonobstant la présence d'une légère fraction de sables et limons intersticiels.

Il semble cependant hasardeux de donner à ces dépôts une origine fluviatile, car les cailloutis sont formés d'éléments plus ou moins grossiers (moyenne : 2 ou 3 mm) formant des agrégats. Les cailloutis ne sont pas émoussés. Les concrétionnements en climat aride donnent ces agrégats qui peuvent glisser sur les versants.

7007 et 7008 — (Coupe ouest 9 et 10) = couche V, partim.

Niveau de terrasses.

Le classement de ce sédiment n'est pas aussi bon qu'on l'attendrait d'un sédiment fluviatile mais ce caractère est assez fréquent dans les rivières du type oued où l'écoulement est boueux et l'évaporation intense.

En outre, l'analyse morphoscopique du cailloutis (émoussé important) confirme cette hypothèse.

7009 — (Coupe ouest n° 8) = base de la couche III.

Mélange de cailloux et de limon argileux, le sable ne présentant que 7 % du total, limon de pente plus ou moins altéré présentant par endroit un bloc entraîné dans la masse (très mauvais classement).

7010 — (Coupe ouest n° 13) = couche V, partim.

Mode très important entre 20 et 100 microns.

On peut postuler une origine fluviatile, en observant l'excellent classement du sédiment dans la partie limoneuse.

7011 — (Coupe ouest n° 7) = couche IV.

Dépôt de ruissellement où la fraction limoneuse est très bien représentée (35 %).

Le classement est mauvais à cause de la présence de sable.

Cette courbe représente la matrice d'une masse ruisselée où la charge caillouteuse peut être très importante.

7012 — Voir analyse 7009.